

États financiers de

VISION MONDIALE CANADA

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 30 septembre 2019

VISION MONDIALE CANADA

Table des matières

	Page
• Rapport des auditeurs indépendants	
• États financiers de Vision Mondiale Canada	
• État de la situation financière	1
• État des résultats	2
• État de l'évolution de l'actif net	3
• État des flux de trésorerie.....	4
• Notes afférentes aux états financiers	5 - 16



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vision Mondiale Canada (l'« organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Page 2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 9 décembre 2019

VISION MONDIALE CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et placements à court terme	33 894 021 \$	33 995 313 \$
Débiteurs	4 416 092	6 939 109
Charges payées d'avance	2 791 167	2 410 877
	<u>41 101 280</u>	<u>43 345 299</u>
Placements (note 2)	8 842 585	8 922 727
Effets à recevoir (note 3)	785 006	630 004
Immobilisations (note 4)	15 453 128	15 472 075
	<u>66 181 999 \$</u>	<u>68 370 105 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	11 267 127 \$	14 003 306 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 7)	1 121 739	2 145 505
Apports reportés (note 8)	27 516 340	25 800 627
	<u>39 905 206</u>	<u>41 949 438</u>
Apports en capital reportés (note 9)	2 044 801	2 161 647
Effets à payer (note 3)	635 000	630 000
Actif net		
Investissement net dans les immobilisations (note 10)	13 408 327	13 310 428
Non affecté	7 843 987	8 032 914
Affecté à des fins de dotations	2 344 678	2 285 678
	<u>23 596 992</u>	<u>23 629 020</u>
Engagements (note 17)		
	<u>66 181 999 \$</u>	<u>68 370 105 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

La présidente du conseil,



Le trésorier,



VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Produits		
Promesses de dons (note 11)	188 937 238 \$	196 670 552 \$
Dons uniques (note 12)	43 061 459	43 469 393
Dons en nature (note 13)	116 393 201	127 116 379
Subventions (note 14)	63 665 445	93 588 907
Revenu de placement et autres produits (note 15)	950 200	4 691 978
	<u>413 007 543</u>	<u>465 537 209</u>
Charges		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défenses	320 806 222	374 776 635
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	4 016 846	3 423 985
	<u>324 823 068</u>	<u>378 200 620</u>
Soutien		
Campagnes de financement	62 822 094	60 396 663
Administration		
Canada	20 770 409	21 786 088
International	4 683 000	5 340 000
	<u>25 453 409</u>	<u>27 126 088</u>
	<u>88 275 503</u>	<u>87 522 751</u>
	<u>413 098 571</u>	<u>465 723 371</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(91 028) \$</u>	<u>(186 162) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

				2019	2018
	Investissements nets dans les immobilisations (note 10)	Non affecté	Affecté à des fins de dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	13 310 428 \$	8 032 914 \$	2 285 678 \$	23 629 020 \$	23 815 182 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 041 281)	1 950 253	–	(91 028)	(186 162)
Dotations	–	–	59 000	59 000	–
Investissement dans les immobilisations, montant net	2 139 180	(2 139 180)	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	13 408 327 \$	7 843 987 \$	2 344 678 \$	23 596 992 \$	23 629 020 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(91 028) \$	(186 162) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 163 877	2 063 327
Amortissement des apports en capital reportés	(116 846)	(116 846)
Gains à la vente d'immobilisations	(5 750)	(3 334 580)
Pertes non réalisées sur les placements	444 735	155 337
Gains réalisés à la vente de placements	(117 426)	(213 170)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	2 523 017	(1 329 232)
Charges payées d'avance	(380 290)	(536 162)
Créditeurs et charges à payer	(2 736 179)	2 503 555
Sommes à verser à des organismes affiliés	(1 023 766)	(128 265)
Apports reportés	1 715 713	(9 886 365)
	<u>2 376 057</u>	<u>(11 008 563)</u>
Activités de financement		
Ajouts d'effets à payer	205 000	290 000
Remboursement des effets à payer	(200 000)	-
Dotations	59 000	-
	<u>64 000</u>	<u>290 000</u>
Activités d'investissement		
Ajouts d'effets à recevoir	(725 527)	(599 475)
Encaissement de billets à recevoir	200 000	-
Réduction de valeur des effets à recevoir	370 525	310 674
Variation des placements, montant net	(247 167)	(221 197)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	5 750	4 237 953
Acquisition d'immobilisations	(2 144 930)	(2 447 372)
	<u>(2 541 349)</u>	<u>1 280 583</u>
Diminution de la trésorerie et des placements à court terme		
	(101 292)	(9 437 980)
Trésorerie et placements à court terme, à l'ouverture de l'exercice	33 995 313	43 433 293
<u>Trésorerie et placements à court terme, à la clôture de l'exercice</u>	<u>33 894 021 \$</u>	<u>33 995 313 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2019

Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans but lucratif sans capital-actions. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'œuvre de bienfaisance (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et, par conséquent, est exempté de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus vulnérables partout dans le monde, en particulier les enfants. L'organisme est au service de tous, sans égard à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique ou au sexe, notamment.

L'organisme fait partie d'une affiliation internationale d'entités de Vision Mondiale (« VM »), laquelle comprend VisionFund International (« VFI »), qui mène ses activités dans plus de 100 pays. Grâce à cette affiliation, l'organisme peut établir des liens avec les collectivités locales afin de subvenir à leurs besoins particuliers en vue de combattre la pauvreté et l'injustice et pour leur fournir les moyens de réaliser des changements durables à long terme.

L'organisme effectue des versements de fonds à World Vision International (« WVI ») qui à son tour fournit un soutien en matière de coordination à l'ensemble des organismes de VM en facilitant la mise sur pied et le suivi des programmes à l'étranger afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par tous ceux qui soutiennent l'organisme soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes les plus vulnérables du monde, en particulier les enfants. L'organisme prête également des fonds à VFI pour que cette dernière fournisse une aide financière à des particuliers et à des collectivités, ce qui leur permettra d'exploiter leur potentiel économique et de prospérer.

L'organisme reçoit l'appui de particuliers, d'entreprises et de gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'organisme reçoit des dons affectés et non affectés; tous les dons affectés sont examinés avant d'être acceptés, l'organisme étant désireux de s'assurer qu'ils soient cohérents avec sa mission, ses objectifs, ses valeurs et ses priorités.

L'organisme et VM sont assujettis à un éventail de contrôles internes et externes, y compris des audits menés par des organismes de réglementation, afin de s'assurer que les produits sont utilisés aux fins prévues.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les produits assortis de conditions précises quant à leur utilisation (les apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. L'utilisation des produits tirés des subventions accordées par des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché. Ils sont constatés uniquement si l'organisme en prend possession ou possession en droit et si l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don, s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final, ou s'il affecte l'apport aux programmes de VM. Les dons en nature sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont reçus par l'organisme.

L'organisme est nommé bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes dans l'actif net. Elles doivent être conservées en permanence et seul le produit qui en découle peut servir au soutien des activités de l'organisme.

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés à la vente de placements et les variations des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à l'organisme.

c) Répartition des charges

i) Programmes

L'organisme participe à des programmes internationaux ainsi que des fonds liés à des programmes de sensibilisation et d'éducation du public. Les fonds remis à VM et à ses partenaires canadiens, ainsi que les autres charges engagées pour appuyer ces programmes, sont comptabilisés comme charges liées aux programmes, minorées des coûts connexes liés au soutien.

Certains dirigeants et employés remplissent diverses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Par conséquent, les salaires sont établis en fonction du temps consacré à ces activités. Les autres charges d'exploitation et les frais généraux, y compris les honoraires de professionnels et de conseil, les dépenses de publicité et de promotion, les frais de déplacement et les charges locatives ont également été répartis en fonction des avantages dont bénéficie chacun des programmes et des services de soutien. Les répartitions sont examinées tous les ans et elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

ii) Soutien

Les charges ont été engagées à des fins administratives et pour les campagnes de financement.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces investissements financiers à la juste valeur.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite à l'état de la situation financière et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats comme des gains ou des pertes non réalisés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe un indice de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

Bâtiment	2,5 % - 20,0 %
Mobilier et agencements	10,0 % - 20,0 %
Systèmes informatiques	20,0 % - 33,3 %

f) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes de conversion sont inscrits au poste « Revenu de placement et autres produits » à l'état des résultats.

Les produits et les charges ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice, y compris la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

	2019	2018
Placements à court terme	737 944 \$	944 987 \$
Obligations	3 234 918	3 630 993
Actions		
canadiennes	2 521 407	2 264 182
étrangères	2 348 316	2 082 565
	8 842 585 \$	8 922 727 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 1,15 % à 10,95 % (1,25 % à 10,95 % en 2018) et elles viennent à échéance entre octobre 2019 et juin 2027 (entre octobre 2018 et juin 2027 en 2018).

a) Gestion du risque d'investissement

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des bons du Trésor et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

2. Placements (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de placements de titres de capitaux propres et à revenu fixe. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

d) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des placements de titres de capitaux propres étrangers de l'organisme.

3. Effets à recevoir et à payer

Les effets à recevoir se composent de prêts non garantis consentis aux propriétaires de petites entreprises qui soutiennent les programmes d'investissement social internationaux. Ces prêts portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 3 % et 9 % (3 % en 2018) tandis que le principal est exigible à l'échéance, ce qui aura lieu à différentes dates entre juillet 2020 et mai 2024 (entre novembre 2019 et avril 2021 en 2018).

Les effets à payer se composent d'emprunts obtenus de sympathisants visant à financer les effets à recevoir. Ces emprunts ne sont pas garantis et portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 0 % et 3 % (entre 1 % et 3 % en 2018). Le principal est exigible à l'échéance des emprunts, ce qui aura lieu à différentes dates entre juin 2020 et janvier 2022 (entre août 2019 et mars 2021 en 2018).

4. Immobilisations

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 406 720 \$	– \$	1 406 720 \$	1 406 720 \$
Bâtiment	17 595 650	7 470 791	10 124 859	10 095 623
Mobilier et agencements	6 682 885	5 478 754	1 204 131	1 237 886
Systèmes informatiques	9 651 631	6 934 213	2 717 418	2 731 846
	35 336 886 \$	19 883 758 \$	15 453 128 \$	15 472 075 \$

Les systèmes informatiques comprennent 728 773 \$ relativement à des travaux en cours qui ne sont pas amortis actuellement (néant en 2018).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 120 791 \$ (154 023 \$ en 2018) au titre de sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

6. Facilité de crédit

La facilité de crédit non garantie de l'organisme, laquelle n'entraîne aucuns frais, est constituée d'un emprunt d'exploitation d'un maximum de 5 000 000 \$. Les prélèvements sur cet emprunt d'exploitation portent intérêt au taux préférentiel de la banque et l'emprunt est remboursable à vue. Au 30 septembre 2019, l'organisme n'avait aucun solde sur cet emprunt d'exploitation (néant en 2018).

La facilité de crédit de l'organisme est garantie par un contrat de garantie générale.

7. Opérations et soldes entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni à VM un financement en espèces de 161 884 342 \$ (187 760 141 \$ en 2018) et des dons sous forme de biens d'une valeur de 116 393 201 \$ (126 981 679 \$ en 2018). Au 30 septembre 2019, une somme de 1 121 739 \$ était à verser à VM (2 145 505 \$ en 2018). Ces sommes ne portent pas intérêt.

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni à VFI un financement en espèces de 71 639 \$ (206 560 \$ en 2018) et un financement sous la forme de prêts de 575 527 \$ (600 675 \$ en 2018) et il a ramené la valeur de certains effets à recevoir à 1 \$ chacun. VFI a remboursé 200 000 \$ (néant en 2018) au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2019, les effets à recevoir de VFI s'élevaient à 635 006 \$ (630 004 \$ en 2018) (note 3).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

8. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les promesses de dons reçues, les dons uniques et les subventions qui, au 30 septembre 2019, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2018	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2019
Promesses de dons reçues	21 137 494 \$	189 789 632 \$	188 937 238 \$	21 989 888 \$
Dons uniques	1 915 145	42 084 239	43 061 459	937 925
Subventions	2 747 988	65 505 984	63 665 445	4 588 527
	25 800 627 \$	297 379 855 \$	295 664 142 \$	27 516 340 \$

9. Apports en capital reportés

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 161 647 \$	2 278 493 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
Solde à la clôture de l'exercice	2 044 801 \$	2 161 647 \$

Les apports en capital reportés représentent la somme non amortie des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est inscrit dans les dons uniques à l'état des résultats.

10. Investissement net dans les immobilisations

a) L'investissement net dans les immobilisations est calculé comme suit :

	2019	2018
Immobilisations	15 453 128 \$	15 472 075 \$
Sommes financées par des apports en capital reportés	(2 044 801)	(2 161 647)
	13 408 327 \$	13 310 428 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

10. Investissement net dans les immobilisations (suite)

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations est calculée comme suit :

	2019	2018
Excédent (insuffisance) des charges sur les produits		
Amortissement des apports en capital reportés	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations	(2 163 877)	(2 063 327)
Gains à la vente d'immobilisations	5 750	3 334 580
	(2 041 281) \$	1 388 099 \$
Investissement dans les immobilisations, montant net		
Acquisition d'immobilisations	2 144 930 \$	2 447 372 \$
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(5 750)	(4 237 953)
	2 139 180 \$	(1 790 581) \$

11. Promesses de dons reçues

	2019	2018
Programmes de parrainage d'enfants	184 711 888 \$	193 181 810 \$
Autres	4 225 350	3 488 742
	188 937 238 \$	196 670 552 \$

12. Dons uniques

	2019	2018
Développement	32 482 968 \$	31 512 641 \$
Aide d'urgence	2 461 157	3 587 880
Autres	8 117 334	8 368 872
	43 061 459 \$	43 469 393 \$

13. Dons en nature

	2019	2018
Entreprises donatrices	13 891 009 \$	10 129 106 \$
Donateur multilatéral	102 502 192	116 987 273
	116 393 201 \$	127 116 379 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

14. Subventions

	2019	2018
Gouvernement du Canada	28 062 448 \$	45 801 525 \$
Organismes multilatéraux, organismes de l'Organisation des Nations Unies et autres fondations	31 086 083	43 129 137
Autres	4 516 914	4 658 245
	63 665 445 \$	93 588 907 \$

15. Revenu de placement et autres produits

	2019	2018
Revenu de dividendes	71 170 \$	61 850 \$
Intérêts créditeurs	975 063	860 974
Gain réalisé à la vente de terrains	–	3 325 900
Gains réalisés à la vente de placements	117 426	213 170
Pertes non réalisées sur les placements	(444 735)	(155 337)
Autres	231 276	385 421
	950 200 \$	4 691 978 \$

16. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite équivaut au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 970 910 \$ (2 001 371 \$ en 2018).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

17. Engagements

L'organisme a obtenu du financement d'Affaires mondiales Canada pour soutenir ses projets dans divers pays. Le financement est tributaire des ententes, en vertu desquelles, dans certains cas, l'organisme est tenu de verser une contribution pour le ou les projet(s), selon un pourcentage établi, sous forme de trésorerie et(ou) en nature. Les paiements futurs s'établissaient comme suit au 30 septembre 2019 :

2020	2 803 974 \$
2021	294 881
2022	293 333
2023	200 000
2024	135 000
	<hr/>
	3 727 188 \$

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs aux termes de contrats de location non résiliables s'établissaient comme suit au 30 septembre 2019 :

2020	234 000 \$
2021	218 000
2022	204 000
2023	127 000
2024	112 000
Par la suite	447 000
	<hr/>
	1 342 000 \$

18. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 12 098 187 \$ (8 336 308 \$ en 2018) ont été versés à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

19. Répartition des charges

Une partie des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration, à savoir les services de bureau administratif, les technologies de l'information, les finances et les installations, apporte un soutien direct aux programmes. Elles ont été réparties comme suit :

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2019

19. Répartition des charges (suite)

	2019	2018
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense	2 895 373 \$	3 879 833 \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 983 947	1 580 471
	<u>4 879 320 \$</u>	<u>5 460 304 \$</u>
Soutien		
Campagnes de financement	(1 622 246) \$	(2 058 024) \$
Administration	(3 257 074)	(3 402 280)
	<u>(4 879 320) \$</u>	<u>(5 460 304) \$</u>

Une partie des activités liées aux programmes, en particulier les programmes de secours, de développement et de défense et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, se rapporte à des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration. Ces activités ont été réparties comme suit :

	2019	2018
Soutien		
Campagnes de financement	1 935 206 \$	1 150 188 \$
Administration	311 380	713 813
	<u>2 246 586 \$</u>	<u>1 864 001 \$</u>
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense	(903 949) \$	(658 265) \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	(1 342 637)	(1 205 736)
	<u>(2 246 586) \$</u>	<u>(1 864 001) \$</u>